

DOSSIER DE PRESSE

GHISONI
03/12/2021

**RIUNIONE DI U
CUMITATU DI A
MUNTAGNA CORSA**



ORDRE DU JOUR

Le Président délégué du Comité de Massif de Corse, Jean-Félix Acquaviva, réunit ce vendredi 3 décembre 2021 à 14h00 les membres du Comité de Massif de Corse, dans la salle des fêtes de **GHISONI**.

Les instances du Comité de Massif examinent l'ordre du jour suivant :

- **Identification des projets dans le cadre du Plan Avenir Montagnes**
- **Mise en place du groupe « Forêt-Bois » en vue des Assises de la Montagne**

Depuis son arrivée aux responsabilités, le Conseil exécutif de Corse a fait de la politique en faveur de l'intérieur et de la montagne une priorité absolue.

La Collectivité de Corse s'engage ainsi fortement dans ce domaine, en particulier à travers l'action du Comité de Massif de Corse.

Pour rappel, cet outil a pour vocation de fixer les objectifs nécessaires au développement, à l'aménagement et à la protection des territoires de l'intérieur en Corse.

LES AXES CLÉS DU PLAN AVENIR MONTAGNES

AXE 1

FAVORISER LA DIVERSIFICATION DE
L'OFFRE ET LA CONQUÊTE DE
NOUVELLES CLIENTÈLES

AXE 2

ACCÉLÉRER LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE DES ACTIVITÉS
TOURISTIQUES DE MONTAGNE

AXE 3

DYNAMISER L'IMMOBILIER DE
LOISIR ET ENRAYER LA FORMATION
DE « LITS FROIDS »

**LES PROJETS DU
COMITÉ DE MASSIF
IDENTIFIÉS AU TITRE DU**

PLAN AVENIR MONTAGNES

Pour rappel le volet investissement du Plan Avenir Montagnes est constitué d'une enveloppe de 8,7 millions d'euros de crédits attribués par l'Etat auxquels s'additionnent 8,7 millions d'euros de crédits de la Collectivité de Corse.

Rénovation et sécurisation du sentier de transhumance de Caprunale

Extension et réhabilitation des « Casa sarraghjola » et « tour de titellu » de la commune de Lugu di nazza

Rénovation de bergeries à Tova - Amélioration du patrimoine bâti pastoral et productif

Création d'un bâtiment culturel et touristique et d'une aire de stationnement destinée à la régulation des flux touristiques vers le site de Bavedda

Reconstruction du refuge d'Asinau - Quenza

Réhabilitation et agrandissement du refuge de l'Ercu et la construction d'un second refuge de la commune de Iozzi

LES PROJETS DU COMITÉ DE MASSIF IDENTIFIÉS AU TITRE DU

PLAN AVENIR MONTAGNES

RÉNOVATION ET SÉCURISATION DU SENTIER DE TRANSHUMANANCE DE CAPRUNALE

Cette opération a pour but de remettre en état un sentier patrimonial très ancien qui relie le Falasorma aux autres régions de l'intérieur de l'île. Ce chemin comprend de très nombreux ouvrages en pierre sèche (murs de soutènement, chaussée, passages d'eau...) en très mauvais état qui doivent être reconstruits. Sa réhabilitation demande une technicité particulière sur ce type d'ouvrages.

EXTENSION ET RÉHABILITATION DES « CASA SARRAGHJOLA » ET « TOUR DE TITELLU » DE LA COMMUNE DE LUGU DI NAZZA

Le projet de la commune de Luggu di Nazza consiste en l'extension et la réhabilitation des « Casa Sarraghjola » et « Tour de Titellu », un groupe de bâtisses médiévales mitoyennes situées au cœur du village en vue d'y installer la Casa di l'Artigiani, maison destinée à accueillir des apprenants et leurs formateurs pour découvrir, y perfectionner ou y élaborer des techniques et des pratiques de construction attachées à la culture et aux traditions spécifiques de cette région de la Corse.

Il s'agit ainsi d'un projet global, répondant à des objectifs de mise en valeur patrimoniale, de culture, de formation, d'accueil de scolaires et de tourisme, qui associe diverses thématiques d'usage et de développement en adéquation avec le Schéma d'Aménagement et de Protection de la Montagne

RÉNOVATION DE BERGERIES À TOVA - AMÉLIORATION DU PATRIMOINE BÂTI PASTORAL ET PRODUCTIF

Le projet consiste à aménager les lieux pour permettre d'installer un berger pour la transhumance de son troupeau pouvant bénéficier à la fois d'un espace suffisant mais aussi des arrivées d'eau (à partir des anciens systèmes irrigants) et d'électricité (à partir de la pose de panneaux photovoltaïques) indispensables pour son activité.

LES PROJETS DU COMITÉ DE MASSIF IDENTIFIÉS AU TITRE DU

PLAN AVENIR MONTAGNES

CRÉATION D'UN BÂTIMENT CULTUREL ET TOURISTIQUE ET D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT DESTINÉE À LA RÉGULATION DES FLUX TOURISTIQUES VERS LE SITE DE BAVEDDA

Afin de réguler les flux touristiques, offrir aux visiteurs un service adapté et tirer parti de la fréquentation touristique tout en diminuant les effets négatifs, la commune présente un projet qui consiste à édifier au cœur du village de Zonza un bâtiment à étages comprenant le nouveau point d'information tourisme, une salle polyvalente pouvant accueillir du public lors des manifestations culturelles et touristiques et des locaux à usage administratif nécessaires au bon fonctionnement de ce centre.

RECONSTRUCTION DU REFUGE D'ASINAU - QUENZA

Le refuge d'Asinau est situé sur la commune de Quenza à une altitude de 1530 mètres.

Suite à sa destruction par un incendie en mars 2016 et de façon à assurer l'accueil des randonneurs dans des conditions optimales de sécurité, la reconstruction de ce refuge constitue une priorité pour le PNRC.

Dans le cadre de l'objectif prioritaire 1.3.1 de sa nouvelle Charte « Organiser la gestion des grands itinéraires de randonnée », le Syndicat mixte s'est engagé à mener des opérations de requalification et de construction de refuges.

RÉHABILITATION ET AGRANDISSEMENT DU REFUGE DE L'ERCU ET LA CONSTRUCTION D'UN SECOND REFUGE DE LA COMMUNE DE LOZZI

Le projet a pour objectif d'une part la réhabilitation et l'agrandissement du refuge de l'Ercu et d'autre part la construction d'un second refuge à proximité du premier.

Il s'agit de développer un tourisme durable d'altitude et de pleine nature tout au long de l'année.

F



I



L



I



È



R



E



B



O



I



S



**MISE EN PLACE
DU GROUPE DE
TRAVAIL**



LA MISE EN PLACE DU GROUPE DE TRAVAIL FILIÈRE BOIS

Malgré l'importance de ce potentiel, l'industrie corse du bois d'oeuvre est essentiellement approvisionnée par des produits d'importation. A l'heure où le bois occupe une place de plus en plus importante dans le marché de la construction, il est essentiel d'encourager les opérateurs locaux à privilégier le recours à des ressources forestières locales issues de forêts durablement gérées. L'utilisation du bois local dans les ouvrages publics soutient l'emploi dans l'industrie et l'artisanat de nos territoires et assure une valorisation sur place de notre matière première.

Cette question constitue un enjeu essentiel pour la relance de la filière bois. Elle a été mise en avant à travers le plan montagne du PADDUC adopté en 2015, lequel rappelle que la forêt, comme l'agriculture sont des enjeux stratégiques pour la Corse.

Le projet de stratégie territoriale de développement économique de la forêt/bois approuvé par l'Assemblée de Corse en septembre 2016 affirme également l'importance d'agir en faveur des forêts de montagne.

Par ailleurs, à travers le Schéma d'Aménagement de Développement et de Protection de la Montagne Corse (SADPMC), la Collectivité de Corse en complément des politiques sectorielles menées par l'ODARC, mais également par l'ADEC ou encore l'AAUE, ambitionne de participer à la relance de la filière au travers d'investissements structurants à l'échelle des principaux massifs forestiers.

En effet, le Comité de Massif, à travers le schéma de Montagne a défini, en matière de gestion de la forêt, une stratégie articulée autour de la relance de la filière bois permettant de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés de manière à valoriser cette ressource aujourd'hui encore trop inexploitée.

Celle-ci se décline dans le règlement des aides mettant en oeuvre le SADPM à travers la fiche action « **Agriculture pastorale de montagne, forêt** » qui s'inscrit dans l'axe 4 du schéma « **Soutien aux activités agro-pastorales et aux productions primaires** ».

